



BURSINEL, LE 10 OCTOBRE 2024

CONSEIL GÉNÉRAL
DE
BURSINEL

EXTRAIT

Du Conseil Général de Bursinel ayant délibéré le mercredi 9 octobre 2024
Préavis municipal n° 6 « Arrêté d'imposition pour l'année 2025 »
Sous la présidence de M. Claude Verdon

LE CONSEIL GENERAL DE BURSINEL,

- Vu le préavis municipal n°6 – 2024 concernant l'arrêté d'imposition pour l'année 2025,
- Ouï le rapport de la Commission des Finances chargée d'étudier cet objet,
- Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,
- Après délibération,

ACCEPTE

A l'unanimité

- **d'adopter le préavis n°6 2024 tel que présenté** (voir détails sur site www.bursinel.ch)

Le Président
Claude Verdon



La Secrétaire
Julie Gaillard